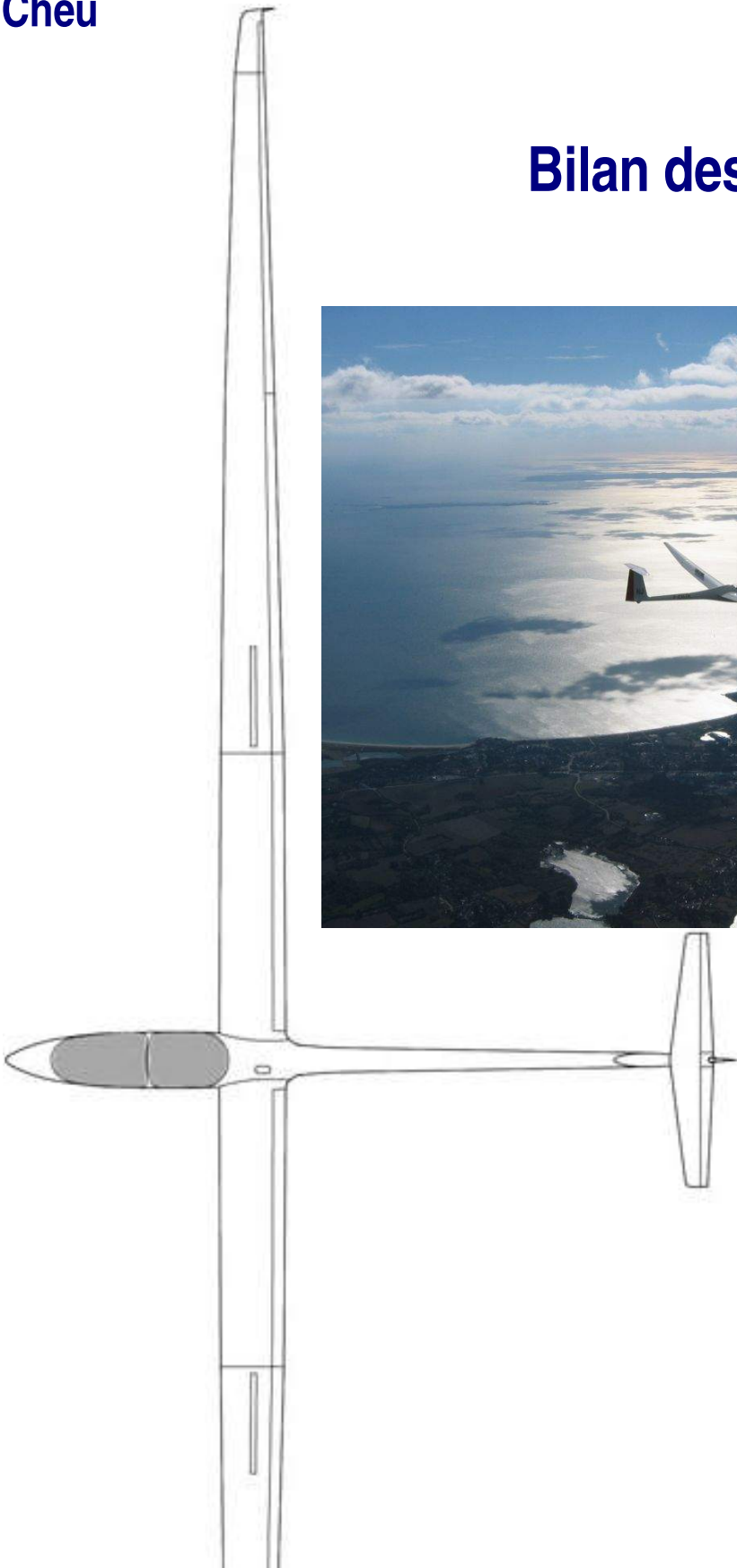


**Centre de Vol à Voile
Saint-Florentin
Chéu**

Bilan des investissements



31 décembre 2006

Bilan des précédents investissements du club

Nous tenons à remercier ceux qui nous ont fait confiance en illustrant le bilan de quelques actions menées grâce à leur aide, et plus particulièrement:

- le Conseil Général de l'Yonne, notamment pour le financement d'une part significative du treuil électrique qui a largement contribué à donner un essor important à notre activité,
- les membres du CVVSFC qui ont offert beaucoup de leur temps et de leur travail.

Le résultat de cette collaboration est exemplaire:

- l'investissement du département pour les trois projets que nous détaillons ci-après est de 58 221 euros,
- la valeur des infrastructures créées à Chéu et mises à disposition de tous est de 365 000 euros, soit un retour d'investissement de 1 à 6,3.

Nous sommes fiers de participer ainsi à l'essor de notre région.

1.Le treuil électrique.....	3
1.La découverte du vol silencieux.....	3
2.Les journées du National Treuil.....	3
3.Les stages de qualification treuil.....	4
4.Deux records du monde pour notre club.....	4
5.L'électrification du terrain de Saint-Florentin.....	4
6.La semaine du développement durable.....	5
7.Eléments financiers du projet.....	5
2.La construction d'un nouveau club-house.....	6
1.Présentation du projet.....	6
2.Eléments financiers du projet.....	9
3.Bilan global du projet.....	9
4.Eléments sociaux du projet.....	9
3.L'acquisition d'un planeur école campagne.....	10
1.Le vol sur la campagne.....	10
2.Le planeur école « Campagne ».....	10
3.Un besoin primordial pour le club de Saint-Florentin – Chéu.....	11
4.Le planeur retenu.....	11
5.Le financement.....	12
6.Premier bilan.....	12

Bilan des précédents investissements du club

1. Le treuil électrique

En 2002, grâce au soutien du Conseil Général de l'Yonne, de la Fédération Française de Vol à Voile et d'EDF-GDF, nous avons pu investir dans l'achat du premier treuil électrique de France. Les retombées positives de cette acquisition sont multiples, elles dépassent largement le cadre de l'activité interne de notre club.

1. La découverte du vol silencieux

Grâce à la fiabilité de cet équipement et à son faible coût de fonctionnement, nous avons pu organiser de multiples manifestations permettant à de nombreuses personnes de découvrir le vol à voile et de pratiquer une activité enrichissante à tous points de vue.

Parmi les bénéficiaires, on peut citer:

- les élèves de la classe aéronautique,
- les membres des C.E. de Nicolas, Sicli, Assystems,
- les gagnants de 100 vols d'initiation offerts par le Stylis à ses clients, avec notamment des jeunes et des personnes âgées,
- les participants aux stages et baptêmes.



Classe aéronautique 2006/2007

2. Les journées du National Treuil

Nous pensons que les apports bénéfiques de notre loisir sont multiples. En impliquant tous nos amis vélivoles dans un mouvement d'ouverture vers toutes les couches sociales, nous démultiplions l'impact de nos efforts. Parce qu'il permet de voler à un coût très bas, le treuil électrique est l'instrument privilégié de cette politique.

Nous avons donc organisé une communication importante autour du treuil électrique à destination des autres clubs et de la Fédération Française de Vol à Voile. Elle s'est conclue par l'organisation à Saint-Florentin des Journées Nationales Treuil à laquelle ont participé de nombreux clubs de toutes les régions de France, y compris de Nouvelle Calédonie.

Le Président de la FFVV et la direction technique de la DGAC étaient présents. Les résultats concrets de ces journées contribuent à placer Saint-Florentin à l'avant-garde du mouvement vélivole:

- il y a été décidé de créer une commission nationale consacrée à l'essor du treuil. Pascal Jouannard en est le président.
- plusieurs clubs ont investi dans un treuil, dont deux nouveaux treuils électriques à Biscarosse et à Ploermel.



3. Les stages de qualification treuil

Des clubs importants qui ne peuvent utiliser le treuil pour des raisons géographiques ont découvert notre ville et nos installations.

Ils organisent des stages de qualification treuil sur notre terrain. On peut citer notamment ceux de Coulommiers et de Compiègne.

Le club de Sarguemines, plusieurs fois titré aux championnats du Monde et d'Europe organise son camp d'été à Saint-Florentin en 2006.



Qualification treuil de Coulommiers

4. Deux records du monde pour notre club

Le décollage au treuil est encore l'objet de nombreuses recherches auxquelles nous participons activement au côté de constructeurs.

Ainsi, nous avons introduit en France les premiers câbles Dyneema, une matière synthétique permettant de fabriquer un câble résistant à une traction de 2 tonnes et pesant 13kg seulement pour une longueur de 1000m.

Ces câbles sont maintenant fabriqués en France par la Corderie Lancelin à Ernée.

Une expérience de treuillage avec 3000m de câble a permis à Pascal Jouannard et Daniel Monzat d'établir deux records du monde d'altitude à plus de 1200m.



Envol pour le record: 1275m

5. L'électrification du terrain de Saint-Florentin

Actuellement, les batteries de notre treuil électrique sont rechargées à l'aide d'un groupe électrogène diesel. La pose d'une ligne enfouie permettra de connecter directement le treuil sur le réseau et de supprimer ce groupe.

Nous avons passé des accords avec deux sociétés pour la fourniture du câble électrique et pour son enfouissement. Les conditions obtenues permettront à notre club de financer entièrement cet équipement.

A Saint-Florentin – Chéu, pour la première fois en France, il sera possible de voler sans aucune pollution sonore ou atmosphérique.



Aérodrome de Saint-Florentin - Chéu

6. La semaine du développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la direction EDF/GDF de l'Yonne a présenté l'équipement du Centre de Vol à Voile de Saint-Florentin - Chéu avec le premier treuil électrique de France.

A cette occasion, nous avons eu le plaisir de présenter nos activités à plusieurs élus de la région:

- Guy BOURRAS, Maire et Conseiller Général de St-Julien-du-Saut,
- Marie-Laure CAPITAIN, Maire de Carisey et Conseiller Général de Flogny-la-Chapelle,
- Josette CHABOZ, Maire de Saint-Florentin,
- Jean-Claude VIAULT, Maire de Chéu.



Semaine du développement durable

Le directeur d'EDF-GDF, Philippe BOURGUIGNON, et le principal du collège de Saint-Florentin assistaient également à cette démonstration.

7. Eléments financiers du projet

Achat du treuil	
Dépenses	75500
Achat du treuil	66000
Achat du camion porteur	3000
Achat du groupe électrogène	6500
Subventions obtenues	47648
Conseil Général de l'Yonne	30000
Fédération Française de Vol à Voile	15000
EDF	2648
Apport financier du club	27852

Equipement électrique de l'aérodrome (en cours)	
Dépenses	53500
Achat du câble	8500
Travaux d'enfouissement	45000
Recettes	30000
Revente du groupe électrogène	5000
Sponsoring escompté	25000
Apport financier du club	23500

Bilan global du projet	
Total investissements réalisés	129000
Achat initial	75500
Equipement électrique de l'aérodrome	53500
Coût département	30000

2. La construction d'un nouveau club-house

1. Présentation du projet

Les installations que nous utilisons sur l'aérodrome ne comprenaient aucun local, hormis le hangar et l'atelier d'entretien, un chalet mobile réformé palliait ce manque depuis de nombreuses années. Les 35m² de la « cabane » abritaient les réunions, la formation et les repas. Notre fonctionnement s'en trouvait entravé, et les règlements d'hygiène et de sécurité n'étaient plus satisfaits.

Nous avons entrepris la construction d'un bâtiment pour disposer:

- d'un local fonctionnel pour l'accueil, la formation et la gestion du club,
- de sanitaires corrects pour les vélivoles de passage.

Ce dernier point est particulièrement important car la possibilité de camping sur le terrain est le principal critère de choix pour les vélivoles hollandais, belges et allemands qui organisent des stages d'été en France.

Les aides du département et de la DDJS obtenues en 2003 ont permis de financer une partie de la pose d'une structure métallique et de l'achat de matériaux.

Tous les autres travaux ont été réalisés bénévolement par les membres du club: isolation, carrelage, pose des menuiseries, électricité, plomberie, chauffage, décoration, etc..

Voici quelques images de cette réalisation:



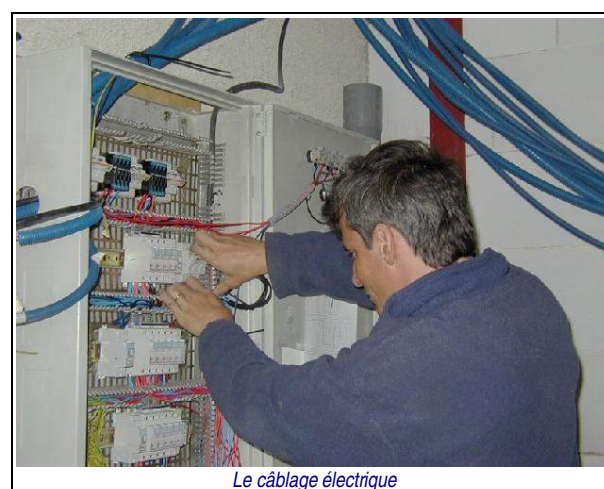
Le terrassement et la chappe



Le passage des égouts



La structure montée



Le câblage électrique



Le montage des murs



Séparation sanitaires Club-house



Carrelage



L'escalier du bureau



Finition



La pièce principale



Le club-house terminé



Intérieur 1



Intérieur 2



Intérieur 3



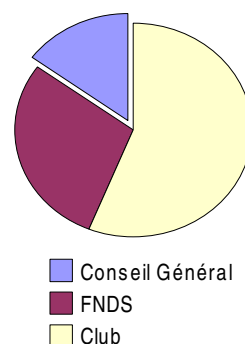
Sanitaires 1



Sanitaires 2

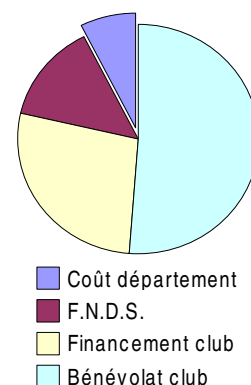
2. Eléments financiers du projet

Bilan strictement financier	
Dépenses	88 000
Construction structure métallique	53 000
Achats matériaux et fournitures	35 000
Subventions reçues	38 727
Conseil Général de l'Yonne	13 221
FNDS	25 506
Apport financier du club	49 273



3. Bilan global du projet

Bilan global du projet	
Valeur estimée de l'équipement	180 000
(150 m ² de surface technique (1200 €))	
Coût département	13 221
Apport FNDS	25 506
Apport financier du club	49 273
Apport bénévolat des membres du club	92 000



4. Eléments sociaux du projet

L'aboutissement de cette réalisation était un véritable défi pour le club, tant sur le plan financier qu'humain. Son importance pour le fonctionnement correct et le développement de l'activité a été un moteur déterminant.

En rapport avec l'amélioration de l'infrastructure sportive et culturelle, le coût de cette réalisation est très modéré.

Son impact socio-économique est important car il attire à Saint-Florentin de nombreux estivants et stagiaires d'autres clubs. Le volume annuel est d'environ 3800 jours/homme:

- Estivants étrangers: 80 personnes pendant 45 jours soit 4800 jours/homme
- Autres stagiaires: 40 personnes pendant 5 jours soit 200 jours/homme

En plus des retombées touristiques, les indemnités de frais de séjour contribuent à financer les équipements que nous ouvrons à tous les habitants de l'Yonne.

3. L'acquisition d'un planeur école campagne

Notre parc de planeur était très orienté vers l'école de début et la recherche d'un coût de l'heure de vol très bas. Il manquait un planeur école biplace performant, nos planeurs biplaces ne permettant pas de pratiquer une formation sérieuse au vol sur la campagne:

- ils sont conçus pour la formation initiale des pilotes,
- la finesse de notre meilleur biplace était 34, celle des planeurs utilisés en compétition régionale est supérieure à 40,

Les pilotes formés devaient changer de club pour poursuivre une progression de plus haut niveau en région parisienne ou en Champagne.

1. Le vol sur la campagne

Le vol à voile est une activité de loisir et de compétition pratiquée avec un aérodyne sans moteur: le planeur.

Le planeur tire son énergie de son poids. Le vol est possible grâce à la finesse de son profil aérodynamique et à l'exploitation par le pilote des mouvements aérologiques créés par le vent sur les reliefs et par les différences de températures des masses d'air.

La formation au **vol à voile** enseigne le pilotage du planeur et les connaissances météorologiques de base. Elle est dispensée par un Instructeur de Pilotage Planeur (ITP) et sanctionnée par le Brevet de Pilote de Planeur. Le pilote de planeur vole en local d'un aérodrome, à une distance de 10 à 50 km.

La formation au **vol à voile sur la campagne** enseigne le voyage en planeur en dehors des limites du vol local, sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres. Elle est dispensée par un Instructeur Vol à Voile (ITV) pendant une durée minimum réglementée. Elle est sanctionnée par une autorisation de vol sur la campagne donnée par l'instructeur après la réussite d'épreuves pratiques spécifiques.

Les compétitions de vol à voile sont jugées exclusivement sur des parcours de 100 à 700 km. Elles sont accessibles aux seuls pilotes autorisés à voler sur la campagne.

Des informations complémentaires sont disponibles en annexe et sur notre site web www.planeur-stflo.net.

2. Le planeur école « Campagne »

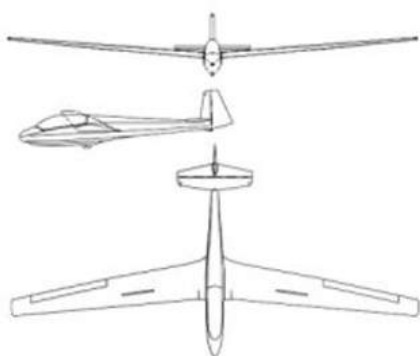
En théorie, le vol sur la campagne est possible avec tout planeur. Dans la pratique, le planeur doit être capable de planer sur une distance suffisamment longue pour que le pilote puisse revenir à l'aérodrome après un éloignement raisonnable.

La finesse du planeur est la distance maximum de plané en km, à partir d'une altitude de 1000 mètres. Les planeurs permettant la pratique du vol sur la campagne ont une finesse minimum de 40, comme ceux utilisés couramment en compétition de premier niveau. Les planeurs de performance ont une finesse de 60.

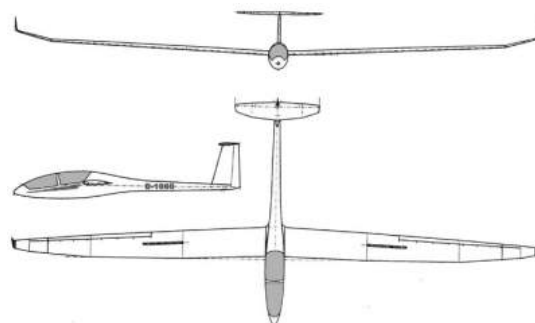
Le planeur de campagne vole vite, son pilotage se doit d'être précis. Il est équipé de dispositifs et d'instruments inexistants sur les planeurs de base (volets, calculateurs de vol, ballast, etc.).

Le planeur école campagne doit être équipé de ces dispositifs et offrir au moins une finesse de 40 pour que la formation au vol sur la campagne soit possible. Comme sur tous les planeurs biplaces, les commandes sont doublées.

Les plans 3 vues illustrent la différence de conception d'un planeur école classique et d'un planeur pour l'école de campagne:



L'un de nos biplaces pour l'école de début, envergure 16m, finesse 27



Biplace pour l'école campagne, envergure 20m, finesse 44

3. Un besoin primordial pour le club de Saint-Florentin – Chéu

Nous disposons des planeurs école suivants:

- un ASK 13 construit en 1968, acheté par le club en 2001. Sa finesse est de 27,
- un second ASK 13, mis à notre disposition par l'ANEG,
- un Alliance, finesse 34, mis à notre disposition par le comité régional de vol à voile de Bourgogne.

Les premiers vols solo se font sur 4 planeurs de début.

Nous utilisons 3 planeurs Pégase de finesse 42, dont l'un est mis à disposition par l'ANEG. Leur performance est suffisante pour le vol sur la campagne et pour les compétitions de premier niveau. Ils participent aux championnats de France des jeunes pilotes.

En revanche, leur utilisation est réservée aux pilotes ayant acquis une longue expérience par eux mêmes (plus de 100 heures de vol). Il nous était impossible de dispenser la formation qui permettrait de les utiliser à plein potentiel alors que 3 instructeurs expérimentés sont disponibles, dont 2 sont habilités à délivrer la qualification campagne.

Parmi les membres nouveaux que nous avons formé, plusieurs nous ont quitté pour poursuivre leur progression dans des clubs disposant de planeurs plus performants (région parisienne, Chalons, ...).

4. Le planeur retenu

Initialement, notre choix s'était porté sur un Duo Discus, mais l'absence d'une subvention attendue de la Fédération de Vol à Voile nous a conduit à limiter notre budget.

Nous avons retenu un Janus C, un planeur en carbone de 20 mètres d'envergure. C'est le modèle précédent le Duo dans la gamme de Shempp Hirtz. D'un pilotage moins souple et moins confortable, il offre néanmoins des performances similaires et dispose de volets de courbures permettant l'apprentissage du pilotage des planeurs de haut niveau.



5. Le financement

Malgré une part de subvention beaucoup plus réduite que prévue, le financement a été possible grâce à un prêt sur trois consenti par un adhérent du club. La participation du conseil général est ainsi valorisé dans un rapport proche de 1 à 4.

Coût d'acquisition		Financement	
Planeur Janus C	51000	Subvention Conseil Général de l'Yonne 27%	15000
Remorque	5000	Financement Club 73%	41000
TOTAL	56000	TOTAL	56000

6. Premier bilan

Malgré une météo particulièrement ingrate au mois d'août 2006, le bilan de la première saison du Janus est particulièrement positif:

- 208 heures de double commande, sans baisse des heures d'école sur les autres biplaces,
- une équipe composée d'un instructeur et de deux élèves a participé au Championnat Régional,
- un stage de vol en montagne d'une semaine, un instructeur et deux élèves.